

**8ème Conférence de la CHAt0
Brest, 28-29 Octobre 2004**

COMPTE-RENDU DU TOGO

Le Togo remercie la France, particulièrement la Coopération militaire et le SHOM pour son dynamisme en matière d'hydrographie et de cartographie et félicite l'OHI pour le renforcement de la mise en route de la politique de sécurité maritime au Togo.

2002

- La mission hydrographique Laplace a été initiée dans le cadre de la coopération militaire France-Togo en vue de réactualiser les cartes marines, de les replacer dans le nouveau système géodésique WGS84 et d'assurer le processus de la sécurité de la navigation qui est devenue très importante.

Cette mission a enclenché la mobilisation des institutions rattachées à la mer sur l'importance de l'hydrographie.

- Les travaux ont porté sur:
 - le contrôle du chenal d'accès au bassin portuaire
 - la détermination des obstructions en XYZ
 - la collecte des sédiments dans les aires hydrographiées
 - la collecte des eaux (les sédiments et les eaux ont été mis à la disposition de l'université de Lomé pour traitement ; pour des raisons de panne d'équipements les analyses n'ont pas pu être réalisées.
- Les résultats des levés hydrographiques ont été communiqués par le SHOM sur format papier (bathymétrie et sédimentologie). Les commentaires sont toujours attendus.

Au total, le processus de corrections (partielles) des cartes existantes a repris ; de meilleures appréciations des fonds autour du port sont enregistrées; ce qui dénote une sécurité de navigation élevée. Il reste à obtenir le format numérique de ces données dans un format accessible pour des usages de recherche. Le SHOM (commandant Dolou Henri) confirme la mise à disposition de ces données numériques.

2003

- La mobilisation des institutions rattachées à la mer a pour objet la prise en compte de l'importance de l'hydrographie pour des intérêts militaires, économiques et scientifiques. La marine nationale joue le rôle de chef de file avec l'appui du chargé militaire de la marine française au Togo.
- La mission OHI (WAAT) en mars 2003 a permis la mise en place du comité national hydrographique (informel). Elle a été reçue par la ministre de la défense, des transports et autres autorités.

- échanges de correspondance entre le SHOM et le Togo (l'arrangement administratif proposé par le SHOM pour la prise en charge des questions cartographiques et hydrographiques est réceptionné, en attente de suite sans doute favorable, ne serait-ce qu'après la mise en place du comité national de sécurité maritime).
- échanges d'intentions au niveau local entre les institutions pouvant détenir la responsabilité de l'autorité maritime (ministère de la défense et ministère des transports).
- réunion de mise en commun des institutions rattachées à la mer montrant l'engagement technique très avancé : il reste un cadrage institutionnel pour la mise en oeuvre diplomatique en vue de l'adhésion du Togo à l'OHI et à la CHATO.
- Le port autonome de Lomé envisage la création de son service hydrographique et environnement: les réflexions et les échanges d'expérience sont en cours sur les étapes de la mise en oeuvre du développement global de cette vision qui comportera les phases de formation et d'acquisition d'équipement pour les tâches d'hydrographie, de sédimentologie, de biologie, de pollution, d'érosion côtière et d'environnement marin côtier.
- Le port de Lomé a effectué le dragage de son bassin portuaire et du chenal d'accès (14 mètres) et vérifié les fonds marins par une compagnie étrangère sous le contrôle du bureau Lackner dans le cadre des travaux d'entretien périodiques (le dernier dragage remonte à 15 ans). Les données hydrographiques issues de ce dragage ont été communiquées au SHOM (MHA, commandant Dolou - mai 2004).

2004

- La mission hydrographique Laplace a effectué :
 - le contrôle des aires hydrographiées en 2002
 - le levé hydrographique autour du Wharf de Kpémé
 - des travaux d'accompagnement demandés par l'université de Lomé: bathymétrie des petits fonds non réalisée du fait de mauvais temps, prélèvement de sédiments par plongée. Les sédiments confiés à l'université de Lomé ont été analysés et traités : les résultats sont disponibles et seront communiqués au SHOM. Par contre les données hydrographiques sont en cours de traitement au SHOM.

En conclusion:

Le Togo s'emploie pour son adhésion à l'OHI et la CHATO, également à signer les conventions SOLAS et OMI. Il souhaite former de jeunes cadres hydrographes avec le concours de la mission de coopération militaire à Lomé et d'autres instituts hydrographiques d'Europe. Il entend être guidé par l'OHI dans la réalisation de son projet de service hydrographique au port autonome de Lomé en matière d'aide à la requête de fonds pour la formation et la mise en place des premiers équipements.